

LE COMITÉ DES USAGERS DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES : AU SERVICE DE LA POPULATION DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES ET DU SUD DE MIRABEL.

En octobre 2018, le comité des usagers du Lac-des-Deux-Montagnes a obtenu le prix annuel d'excellence du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) dans la catégorie « Information » (budget de moins de 25 000 \$) pour la production de 12 capsules vidéo sur les droits des usagers.

Sur la photo, lors de la remise du prix, de gauche à droite :

Denis Tardif, président du comité de résidents du Centre d'hébergement de Saint-Eustache;

Jules-H.Sauvé, vice-président du comité des usagers;

Noëlla Jean, personne-ressource du comité des usagers;

Francine Leroux, présidente du comité des usagers;

Ginette Plante, vice-présidente du comité de résidents du Centre d'hébergement de Saint-Eustache;

Claude Ménard, président du RPCU.



Crédit photo : Claude Gillet

Les 12 droits des usagers inscrits dans la Loi sur la santé et les services sociaux (LSSSS) :

1. Droit à l'information
2. Droit aux services
3. Droit de choisir son professionnel ou son établissement
4. Droit de recevoir les soins que requiert son état
5. Droit de consentir à des soins ou de les refuser
6. Droit de participer aux décisions
7. Droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté
8. Droit à l'hébergement
9. Droit de recevoir des services en langue anglaise
10. Droit d'accès à son dossier d'utilisateur
11. Droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur
12. Droit de porter plainte

**POUR NOUS
JOINDRE**

**N'HÉSITEZ PAS À
COMMUNIQUER AVEC NOUS!
NOS SERVICES SONT
GRATUITS ET CONFIDENTIELS!**

**450 472-0013,
POSTE 46351**